

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015**

Délibération
n° 2015.12.366

**Etablissement public
foncier de Poitou-
Charentes :**
**modification de la
convention projet
"Pétureau" de Soyaux
liant la commune de
Soyaux,
GrandAngoulême et
l'EPF de Poitou-
Charentes**

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Mireille BROSSIER, Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Armand DEVANNEAUX à Anne-Marie BERNAZEAU, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Jean-Philippe POUSSET

Excusé(s) :

Françoise COUTANT

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Samuel CAZENAVE, Armand DEVANNEAUX, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Olivier RIVIERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.12.366**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
LOGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE DE L'HABITAT

Rapporteur : **Monsieur PERSYN**

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE POITOU-CHARENTES : MODIFICATION DE LA
CONVENTION PROJET "PETUREAU" DE SOYAUX LIANT LA COMMUNE DE SOYAUX,
GRANDANGOULEME ET L'EPF DE POITOU-CHARENTES**

Depuis le 20 février 2014, GrandAngoulême s'est doté d'un nouveau programme local de l'habitat (PLH) couvrant la période 2014-2020. Dans ce cadre, l'EPF Poitou-Charentes et GrandAngoulême se sont associés en élaborant une convention-cadre « HABITAT » couvrant la période de mise en œuvre du PLH.

La commune de Soyaux a sollicité l'intervention de l'EPF PC pour la définition et l'application d'une stratégie foncière au service de ces objectifs. A ce titre, la commune et l'EPF ont identifié une vaste dent creuse d'une emprise d'environ quatre hectares localisée entre les avenues De Gaulle et du Pétureau, au cœur même de l'agglomération. Ce secteur stratégique a été identifié par la commune de Soyaux dans son Plan Local d'Urbanisme à travers une Orientation d'Aménagement. La collectivité souhaiterait développer sur ce site une opération mixte à dominante habitat.

Par délibération n°354 du 15 octobre 2015, GrandAngoulême a approuvé la convention opérationnelle « Pétureau » liant l'EPF PC, la commune de Soyaux et GrandAngoulême, déclinaison de la convention-cadre « HABITAT ».

Aujourd'hui, la commune souhaite modifier ladite convention, pour préciser que les projets devront être réalisés en logements libres, sans part de logements sociaux, au vu du pourcentage de logements sociaux déjà présents sur le territoire communal.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 18 novembre 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la convention opérationnelle « Pétureau » liant l'EPF, la commune de Soyaux et GrandAngoulême.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à la signer.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

16 décembre 2015

Affiché le :

16 décembre 2015